



BUGEYSUD
Communauté de communes

Accusé de réception en préfecture
001-200040350-20241212-D-2024-269-DE
Date de télétransmission : 19/12/2024
Date de réception préfecture : 19/12/2024
Date de publication : 19/12/2024

DELIBERATION N° D-2024-269 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN DATE DU 12 DECEMBRE 2024

Le 12 décembre 2024 à 18 heures 30, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à Culoz-Béon, sous la présidence de Madame Pauline GODET.

Date de convocation : 3 décembre 2024
Secrétaire de séance : Pascal DEMANGE

Nombre de membres :
En exercice : 66
Présents : 50
Votants : 56

Présents :

Andert-et-Condon	MARTINAT Francine	
Arboys-en-Bugey	RIERA Michel Charles	
Arvière-en-Valromey	MEURIAU Annie	
Belley	BERTHET Jean-Michel	
Belley	CANOT Dominique	
Belley	CLUZEL Annie	
Belley	DA COSTA Angélica	
Belley	DELPON Annie	
Belley	HEDON Jean-Yves	
Belley	LAHUERTA Dimitri	Pouvoir de DESCHAMPS Marie-Hélène
Belley	PONCY Daniel	
Belley	ROZIER Marie-Christine	Pouvoir de MEYRAND Bernard
Belley	ROUX Pierre	
Belley	SCHREIBER Sylvie	
Belley	THEVENOT Nadine	
Brégnier-Cordon	VERGAIN Thierry	
Brens	AUBRUN Norbert	
Brens	LACHIZE-PICCINO Sandrine	
Ceyzérieu	KELLER Myriam	
Chazey-Bons	FORT Bruno	
Cheignieu-la-Balme	BUET Marc	Pouvoir de MASSÉ Emmanuel
Colomieu	IMBERT Régis	
Contrevoz	BALASTRIER Jean-Daniel	
Conzieu	PEZANT Pascal	
Culoz-Béon	ANDRÉ-MASSE Franck	
Culoz-Béon	FELCI Claude	
Culoz-Béon	GUILLAND Marc	
Culoz-Béon	PETITE Anne-Laure	
Culoz-Béon	RAVIER Danielle	
Cuzieu	MARCHAND Stéphanie	
Flaxieu	BAL Serge	

Groslée-Saint-Benoit	KJAN Marie Odile	Pouvoir de SOUDAN Henri
Haut-Valromey	ANCIAN Bernard	
Izieu	MARTIN-BARBAZ Denis	
Lavours	CASANOVAS Chantal	
Magnieu	GUITTET Thierry	
Marignieu	DEMANGE Pascal	
Massignieu-de-Rives	VINETTE Didier	
Murs-et-Géignieux	VALLIN Pierre	
Parves-et-Nattages	ARALDI Patrick (suppléant)	
Peyrieu	COCHONAT Pierre	
Pollieu	BRUN Jean-Philippe	
Rossillon	COUILLOUD Jean-Yves (Suppléant)	
Ruffieu	BROUSSART Pierre	
Saint-Germain-Les-Paroisses	CASTIN Régis	
Saint-Martin-de-Bavel	VINCENT Xavier	Pouvoir de DEMENTHON Charlotte
Valromey-sur-Séran	BOLON André	
Valromey-sur-Séran	GODET Pauline	
Virieu-le-Grand	VALLIN Yvette	
Virignin	BANDET Marcel	Pouvoir de ROUX Isabelle

Excusés :

Ambléon	BIONDA Annie
Artemare	MASSÉ Emmanuel
Artemare	ROUX Isabelle
Belley	DEMENTHON Charlotte
Belley	DESCHAMPS Marie-Hélène
Belley	MEYRAND Bernard
Groslée-Saint-Benoit	SOUDAN Henri
Prémeyzel	ROPELE Jean-Pierre

Absents :

Armix	VUILLAUD Véronique
Belley	RODRIGUEZ Philippe
Champagne-en-Valromey	JUILLET Claude
Cressin-Rochefort	CHIFFE Frédéric
Culoz-Béon	LE CERF Céline
La Burbanche	MARIÉ Patrick
Talissieu	DEGUISNE Sabrina
Vongnes	GUILLON Pascale

TARIFICATION 2025 DES PRESTATIONS ANNEXES EAU ET ASSAINISSEMENT.

- ✓ Axe 2 du projet de territoire : préserver les ressources, le capital environnemental et la qualité de vie du territoire.
- ✓ Axe 3 du projet de territoire : organiser et coordonner l'action publique au service de la mise en œuvre du projet commun.

La communauté de communes Bugey-Sud (CCBS) exerce depuis le 1^{er} janvier 2023, en lieu et place de ses communes membres, les compétences « eau potable » et « assainissement ».

Dans ce cadre, la CCBS facture un certain nombre de prestations annexes réalisées par les services au bénéfice des usagers des services d'eau et d'assainissement (travaux de branchements, fins de contrats, déplacements, vol d'eau...).

Pour l'année 2025 et sur l'ensemble du périmètre intercommunal, il est proposé la modification suivante par rapport à la grille tarifaire de l'année 2024 :

- Ajout de prestations nouvelles suite au constat de défaut tarifaire en 2024 (Déplacement pour pose de compteur).

Et il est proposé la reconduction des prestations suivantes :

- Tarifs de prestations « travaux », compte tenu du très faible taux d'actualisation des prix du marché « travaux » en vigueur (-0,6 %).
- Tarifs de prestations annexes « clientèle » existants au tarifs 2024.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis favorable du conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement du 13 novembre 2024 ;

VU l'exposé du rapporteur, il est demandé à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, avec 52 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (Emmanuel MASSÉ, Bernard MEYRAND, Isabelle ROUX et Marie-Christine ROZIER) :

- **APPROUVE** les tarifs de prestations annexes 2025 des régies de l'eau et de l'assainissement selon la grille annexée à la présente délibération.
- **DECIDE** que ces tarifs sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2025.
- **AUTORISE** Madame la présidente à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.



Culoz-Béon, le 12 décembre 2024

**La présidente,
Pauline GODET**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lyon dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.

Travaux de branchements EU, AEP et prestations annexes
BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Réf. Prix		Désignation	Unité	Prix Unitaire € HT 2025	Prix Unitaire € HT Rappel 2024	Prix Unitaire € HT Rappel 2023
1 FRAIS GENERAUX						
ASS/EAU	1,00	INSTALLATION DE CHANTIER Ce prix rémunère les frais d'installation de chantier, amenée et repli de matériel ainsi que toutes les démarches administratives réalisables au chantier.	F	621,00 €	621,00 €	600,00 €
ASS/EAU	1,01	SIGNALISATION PROVISOIRE DE CHANTIER Ce prix rémunère à la journée pendant la durée du chantier, la mise en place de barrières ou glissières et le maintien d'une signalisation conforme à la réglementation en vigueur.	J	20,70 €	20,70 €	20,00 €
ASS/EAU	1,02	PV AU PRIX 1,01 POUR ALTERNAT PAR FEUX TRICOLEURE Ce prix rémunère à la journée, la signalisation routière complète pour la mise en place d'un alternat par feux tricolores.	J	25,88 €	25,88 €	25,00 €
ASS/EAU*	1,03	PV AU PRIX 1,01 POUR DEVIATION Ce prix rémunère au forfait, la signalisation routière complète pour la mise en place d'une déviation provisoire en accord avec le service gestionnaire, y compris fourniture et pose, amenée, entretien, et replis du matériel (information, signalisation, etc.).	J	362,25 €	362,25 €	-
ASS/EAU	1,04	SONDAGES POUR LOCALISATION DE RESEAUX / OUVRAGES ENTERRES Comprenant à l'unité par sondage : signalisation de chantier, découpe et démolition de chaussée, terrassements soignés remblaiement pleine fouille réfection provisoire de chaussée en enrobé à froid	U	181,13 €	181,13 €	175,00 €
ASS/EAU	1,05	CONSTAT D'HUISSIER Ce prix s'applique au forfait et comprend : l'établissement d'un constat d'huissier de l'emprise globale des travaux.	F	621,00 €	621,00 €	600,00 €
ASS/EAU	1,06	PLANS DE RECOLEMENT / DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES Forfait pour les récolements d'ouvrages, croquis d'ouvrages et toutes interventions ponctuelles sur les réseaux eau potable et assainissement	F	155,25 €	155,25 €	150,00 €
2 TRAVAUX PREPARATOIRES						
ASS/EAU	2,00	NETTOYAGE DEBROUSSAILLAGE Ce prix s'applique au mètre carré, à l'arrachage et l'enlèvement de la végétation, herbes, broussailles, arbustes de 0.31 m de circonférence au plus, détritus divers, etc... à l'engin mécanique, pour mise à nu du terrain.	m2	3,11 €	3,11 €	3,00 €
ASS/EAU	2,01	DEMOLITION DE MACONNERIE, ET DIVERS Ce prix rémunère, les démolitions de maçonnerie de béton armé ou non, de canalisation de toute nature, massifs, regards divers, fondations diverses, passage sous mur de clôture., y compris les difficultés d'enlèvement dans la fouille, chargement, transport et frais de mise décharge agréée à charge de l'entreprise.	m3	41,40 €	41,40 €	40,00 €
ASS/EAU	2,02	DECOUPE DE REVETEMENT BETON / ENROBES Ce prix rémunère au mètre linéaire, la découpe de revêtement pour une épaisseur maximum de 8 cm, y compris frais de main d'œuvre, transfert et location de la scie.	ml	6,21 €	6,21 €	6,00 €
ASS/EAU	2,03	DEMOLITION DE CHAUSSEE Ce prix rémunère au mètre carré, la démolition de revêtement de chaussée existant ; ce prix comprend le chargement, l'évacuation et mise en décharge agréée à charge de l'entreprise.	m2	8,28 €	8,28 €	8,00 €
ASS/EAU	2,04	DEPOSE/REPOSE DE BORDURES ET CANIVEAUX Comprenant au mètre linéaire : découpe éventuelle des matériaux avoisinants, terrassements soignés en vue du dégagement des éléments à déposer, descellerment, stockage soigné sur site ou à proximité immédiate, reprise, implantation et scellement des éléments de bordure ou de caniveau et ce quelles que soient leur nature et leur longueur.	ml	39,33 €	39,33 €	38,00 €
ASS/EAU	2,05	DEPOSE / REPOSE DE CLOTURES Ce prix rémunère au mètre linéaire la dépose de clôtures et la repose à l'identique en fin de chantier.	ml	36,23 €	36,23 €	35,00 €
3 TRANCHEES ET REMBLAIEMENT						
ASS/EAU	3,00	TRANCHEE REMINERE AU CUBE DE TRANCHEE REALISEE Ce prix rémunère au mètre cube le terrassement en tranchée pour pose de canalisation, y compris la mise en dépôt provisoire des déblais de bonne qualité avant utilisation pour le remblaiement de tranchée	m3	31,05 €	31,05 €	30,00 €
ASS/EAU	3,01	TRANCHEE A LA MAIN OU AU CAMION ASPIRATEUR Ce prix rémunère au mètre cube, l'exécution de fouilles manuelles ou au camion aspirateur.	m3	139,73 €	139,73 €	135,00 €
ASS/EAU	3,02	P.V. TRANCHEE AU BRH Ce prix rémunère au mètre cube les plus-values sur les prix unitaires de tranchée pour ouverture de tranchée en terrains ne pouvant être exécutée qu'au BRH ou à la fraise, pour toute profondeur	m3	51,75 €	51,75 €	50,00 €
ASS/EAU	3,03	BLINDAGE Ce prix rémunère au mètre linéaire le blindage des parois de fouille toutes profondeurs, y compris sujétions de retrait selon guide SETRA avant remblaiement et compactage, et y compris sur largeur éventuelle de tranchée pour mise en place du blindage.	ml	12,42 €	12,42 €	12,00 €
ASS/EAU	3,04	INSTALLATION POUR L'EPUISEMENTS DES EAUX SOUTERRAINES Ce prix rémunère au forfait l'installation d'un dispositif d'épuisements des eaux souterraines d'un débit continu supérieur à 50 m3/heure (pompage, énergie, etc...) y compris transport, mise en place, mise à disposition du matériel, confection du puisard et des drains, fourniture et mise en place de la conduite de refoulement, d'un dispositif de comptage horaire, gardiennage, et replis total en fin de prestation	F	517,50 €	517,50 €	500,00 €
ASS/EAU	3,05	INSTALLATION DE POMPAGE POUR LA DERIVATION D'EAUX USEES Ce prix rémunère au forfait l'installation d'un dispositif de pompage pour la dérivation des eaux usées pour un débit continu (pompage, énergie, etc...) y compris transport, mise en place, mise à disposition du matériel et des pompes adaptées, confection des batardeaux et ouvrages nécessaires, fourniture et mise en place de la conduite de refoulement, d'un dispositif de comptage horaire, gardiennage, et replis total en fin de prestation.	F	310,50 €	310,50 €	300,00 €
ASS/EAU	3,06	PLUS VALUE POUR OBSTACLE PARALLELE Cette plus value se rattache au prix de la tranchée réalisée mécaniquement et s'applique dans le cas où la présence observée à moins d'un mètre de l'axe de la tranchée de réseaux ; ouvrages ; murs ; haies paysagères ; clôtures etc... rend l'exécution de cette dernière plus délicate du fait des précautions à mettre en œuvre pour ne pas endommager les obstacles.	ml	3,93 €	3,93 €	3,80 €
ASS/EAU	3,07	PLUS VALUE POUR CROISEMENT D'OBSTACLE Cette plus value se rattache au prix de la tranchée réalisée mécaniquement et s'applique dans le cas où la présence effective d'un obstacle souterrain (canalisation pression, ouvrage enterré, collecteur gravitaire, réseau électrique ou d'éclairage, réseau de télécommunication, réseau de gaz) nécessite de prendre des précautions afin de le préserver.	U	39,33 €	39,33 €	38,00 €
ASS/EAU	3,08	EVACUATION DES DEBLAIS EXCEDENTAIRES Comprenant au mètre cube : chargement, stockage à proximité, reprise, transports en décharge avec les engins appropriés, retour à vide, nettoyage des chaussées des abords immédiats des travaux et toutes sujétions.	m3	20,70 €	20,70 €	20,00 €
ASS/EAU	3,09	MATERIAUX DU SITE Ce prix rémunère au mètre cube, le tri et réemploi des matériaux excavés sans apports, en remplissage de tranchée, y compris, la mise en place, le réglage et le compactage par couches successives conformément au guide du SETRA. Matériaux en corps de tranchée ou en couche de fondation de chaussée.	m3	23,81 €	23,81 €	23,00 €
ASS/EAU	3,10	MATERIAUX D'APPORT DE CARRIERE Ce prix rémunère le mètre cube de matériaux mis en place a mise en place conforme au guide technique routier (GTR) et le cas échéant aux fascicules 70 et 71.				
	3.101	GNT (grave non traitée) Concassé 0/31.5	m3	36,23 €	36,23 €	35,00 €
4 CANALISATIONS						
ASS	4,01	CANALISATIONS EN PVC CLASSE CR8 Diamètre Ø160 mm Diamètre Ø200 mm Diamètre Ø250 mm	ml	22,25 € 24,84 € 36,74 €	22,25 € 24,84 € 36,74 €	21,50 € 24,00 € 35,50 €
ASS	4,02	CANALISATIONS POLYPROPYLENE CLASSE CR10 Diamètre Ø125 mm Diamètre Ø160 mm Diamètre Ø200 mm	ml	33,12 € 34,67 € 38,30 €	33,12 € 34,67 € 38,30 €	32,00 € 33,50 € 37,00 €
ASS*	4,03	PIECES SPECIALES DE RACCORD D'ASSAINISSEMENT	ml	51,75 €	51,75 €	-
ASS	4,04	CANALISATIONS FONTE A JOINT AUTOMATIQUE Diamètre Ø150 mm Diamètre Ø200 mm	ml	65,21 € 90,05 €	65,21 € 90,05 €	63,00 € 87,00 €
ASS/EAU	4,05	GRILLAGE AVERTISSEUR (EAU OU ASSAINISSEMENT)	ml	2,07 €	2,07 €	2,00 €
EAU	4,06	CANALISATIONS PRESSION EN FONTE DUCTILE	ml	41,40 €	41,40 €	40,00 €
EAU	4,07	CANALISATIONS PRESSION EN PEHD SERIE PN 25 posée sous fourreau Ø90 Pour un diamètre extérieur de 25 mm Pour un diamètre extérieur de 32 mm Pour un diamètre extérieur de 40 mm Pour un diamètre extérieur de 50 mm	ml	9,83 € 12,63 € 14,80 € 18,63 €	9,83 € 12,63 € 14,80 € 18,63 €	9,50 € 12,20 € 14,30 € 18,00 €
EAU*	4,08	PIECES SPECIALES DE RACCORD D'EAU POTABLE Diamètre extérieur Ø25 mm à 40 mm	ml	10,35 €	10,35 €	-
	4.081					
5 BRANCHEMENTS EU ET AEP						
ASS/EAU	5,01	DEGAGEMENT DE CONDUITE MAITRESSE Ce prix rémunère à l'unité le dégagement de conduite maîtresse pour exécution de raccordement du branchement comprenant tous les travaux en déblai et remblai nécessaires à la mise en place des pièces de branchements. Ce prix s'applique à tous les branchements exécutés sur une canalisation en service ou sur une canalisation déjà posée.	U	196,65 €	196,65 €	190,00 €

Réf. Prix		Désignation	Unité	Prix Unitaire € HT 2025	Prix Unitaire € HT Rappel 2024	Prix Unitaire € HT Rappel 2023
ASS/EAU	5,02	PENETRATION EN DOMAINE PRIVE Cette prestation rémunère l'entreprise pour les difficultés rencontrées pour les passages en sous œuvre (murette de clôture ; haie végétale ; seuil de portail ; mur de bâtiment etc...) ou pour le percement de mur maçonné en sousassement.		165,80 €	165,80 €	160,00 €
EAU	5,03	BRANCHEMENT AEP SUR CANALISATION Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et pose, sans coupure, d'un branchement sur canalisation d'un diamètre inférieur à 150 mm en fonte, en acier, en P.V.C. ou en polyéthylène comprenant : - le dispositif de piquage sur la canalisation par collier de prise en charge - la fourniture et la pose d'un robinet de prise en charge pour un DN de robinet de 20 mm pour un DN de robinet de 25 mm pour un DN de robinet de 32 mm pour un DN de robinet de 40 mm pour un DN de robinet de 50 mm	U	269,10 € 310,50 € 362,25 € 465,75 € 496,80 €	269,10 € 310,50 € 362,25 € 465,75 € 496,80 €	260,00 € 300,00 € 350,00 € 450,00 € 480,00 €
EAU	5,04	BOUCHE A CLE COMPLETE Comprenant à l'unité : fourniture et mise en œuvre d'une bouche à clé complète comprenant plotets béton de calage, cloche, tube alliage d'une longueur appropriée, tête de bouche à clé fonte	U	119,03 €	119,03 €	115,00 €
EAU*	5,05	REGARD PREFABRIQUE POUR COMPTEUR Y COMPRIS ENSEMBLE DE COMPTAGE Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et pose d'un regard préfabriqué pour compteur d'eau		574,43 €	574,43 €	-
EAU	5,06	RACCORDEMENT DE CANALISATIONS DE BRANCHEMENT AEP Ce prix rémunère à l'unité le raccordement de canalisation de branchement en polyéthylène ou en P.V.C. sur canalisations AEP de branchements existantes en plomb, cuivre, P.V.C., acier galvanisé, etc. y compris dégagement de la conduite, fourniture et pose des pièces de raccord type ISIFLO ou similaire.	U	124,20 €	124,20 €	120,00 €
ASS	5,07	BRANCHEMENT SUR COLLECTEUR EU Ce prix rémunère à l'unité le branchement sur collecteur d'assainissement existant avec mise en œuvre d'une pièce de raccordement adaptée, y compris fourniture de la pièce de raccordement, découpe à la scie cloche du collecteur, nettoyage et toutes sujétions, le terrassement étant compté à part ceci pour le raccordement d'une canalisation de diamètre 125 mm pour raccordement par carottage sur conduite béton, y compris joint et pièces de raccords pour raccordement sur canalisation fonte DN 200 par la mise en place d'une culotte de branchement 200 /125, y compris manchon pour raccordement sur canalisation PVC Ø 200 par la mise en place d'une culotte de branchement 200 /125, y compris manchon PVC pour raccordement avec mise en place d'une tulipe de piquage avec bande de serrage en inox pour un diamètre 125 mm multimatériaux	U	186,30 € 351,90 € 119,03 € 175,95 €	186,30 € 351,90 € 119,03 € 175,95 €	180,00 € 340,00 € 115,00 € 170,00 €
ASS	5,08	RACCORDEMENT SUR REGARD Ce prix rémunère à l'unité le raccordement sur regard d'assainissement au moyen d'un carottage d'une canalisation P.V.C., polypropylène ou fonte, y compris carottage, ragréage, étanchéité, toutes fournitures, main d'œuvre et sujétions, mais non compris le dégagement prévu à l'article 5.01 Raccordement sur regard par carottage d'une canalisation DN < ou = à 200 mm Raccordement sur regard par carottage d'une canalisation DN au delà de 200 mm jusqu'à 300 mm	U	155,25 € 207,00 €	155,25 € 207,00 €	150,00 € 200,00 €
ASS	5,09	REGARD PVC ou PEHD ETANCHE Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et pose d'une boîte de branchement P.V.C., comprenant un tabouret à emboîtures à joint (corps, entrées et sortie), corps lesté ou non, passage direct ou disconnecteur, entrée/sortie DN125, 160, 200 de 1 à 3 entrées. Y compris tube de rehausse pour une hauteur totale de regard inférieur à 1,3 m. Y compris terrassement, matériaux de réglage, remblaiement, main d'œuvre et toutes sujétions, compris le dispositif de fermeture. Boîte de branchement DN 315 Boîte de branchement DN 400	U	496,80 € 527,85 €	496,80 € 527,85 €	480,00 € 510,00 €
EAU	5,10	REGARD PREFABRIQUE - PROFONDEUR 1.30 M - RADIER GRAVIER y compris dispositif de fermeture Diamètre Ø800 mm Diamètre Ø1000 mm	U	822,83 € 948,06 €	822,83 € 948,06 €	795,00 € 916,00 €
ASS	5,11	REGARD ETANCHE DN 1000 - PROFONDEUR 1.30 m y compris dispositif de fermeture Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et pose de regards étanches DN 1000 mm préfabriqués y compris dispositif de fermeture	U	1 081,58 €	1 081,58 €	1 045,00 €
6 REFECTION ET REMISE EN ETAT						
ASS/EAU	6,01	REFECTIONS DE CHEMINS Cet article rémunère au mètre carré l'ensemble des prestations à réaliser en vue de la remise en état des chemins publics ou privés endommagés lors des travaux, en milieu urbain ou rural (chemin agricole).	m²	8,49 €	8,49 €	8,20 €
ASS/EAU	6,02	REFECTION TERRAINS AGRICOLES ET PELOUSES GROSSIERES	m²	4,04 €	4,04 €	3,90 €
ASS/EAU*	6,03	REFECTIONS PROVISOIRES DE CHAUSSEE EN ENROBES à froid Forfait refecton de tranché < 5 m² Plus value au m² pour refecton de tranché au delà de 5 m²	m²	258,75 € 21,74 €	258,75 € 21,74 €	- -
ASS/EAU*	6,04	REFECTIONS DEFINITIVES DE CHAUSSEE EN BETON BITUMINEUX Forfait refecton de tranché < 5 m² Plus value au m² pour refecton de tranché au delà de 5 m²	m²	465,75 € 59,41 €	465,75 € 59,41 €	- -
7 PRESTATIONS ANNEXES						
CLIENTELE	7,01	CONTROLE DE CONFORMITE D'UN BRANCHEMENT EAUX USEES	U	220,00 €	220,00 €	220,00 €
CLIENTELE	7,02	DEPLACEMENT POUR FERMETURE D'EAU	U	35,00 €	35,00 €	35,00 €
CLIENTELE	7,03	DEPLACEMENT POUR OUVERTURE D'EAU Déplacement pour pose de compteur Déplacement pour ouverture robinet d'arrêt ou bouche à clé	U	35,00 € 35,00 €	35,00 € 35,00 €	35,00 € 35,00 €
CLIENTELE	7,04	DEPLACEMENT POUR FERMETURE ET OUVERTURE D'EAU SIMULTANEMENT	U	35,00 €	35,00 €	35,00 €
CLIENTELE	7,05	DEPLACEMENT D'UN AGENT DE LA REGIE DES EAUX EN PERIODE D'ASTREINTE POUR UN PROBLEME EN PARTIE PRIV	U	120,00 €	120,00 €	120,00 €
CLIENTELE	7,06	DEPLACEMENT D'UN AGENT DE LA REGIE DES EAUX NON HONORE PAR L'ABONNE APRES CONFIRMATION	U	35,00 €	35,00 €	35,00 €
CLIENTELE	7,07	DEPOSE D'UN COMPTEUR POUR JAUAGEAGE	U	110,00 €	110,00 €	110,00 €
CLIENTELE	7,08	ETALONNAGE D'UN COMPTEUR PAR UN ORGANISME AGREÉ À LA DEMANDE DE D'ABONNE	U	300,00 €	300,00 €	300,00 €
CLIENTELE	7,09	RELEVÉ D'UN COMPTEUR À LA DEMANDE DE L'ABONNÉ	U	35,00 €	35,00 €	35,00 €
CLIENTELE	7,10	FRAIS DE RESILIATION DU CONTRAT D'ABONNEMENT	U	25,00 €	25,00 €	25,00 €
CLIENTELE	7,11	APPEL ABUSIF EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE DE LA REGIE DES EAUX BASCULÉ SUR LE SERVICE D'ASTREINTE	U	50,00 €	50,00 €	5,00 €
CLIENTELE	7,12	PENALITES 7,121 Fraude sur compteur (démontage, inversion,...) 7,122 Vol d'eau (piquage non autorisé sur le réseau d'eau potable, raccordement à un poteau incendie ou à bouche arrosage sans autorisation du service,...) 7,123 Utilisation d'eau sans souscription de contrat d'abonnement malgré information du service 7,124 Inaccessibilité répétée au compteur malgré information du service	U	500,00 € 1 500,00 € 100,00 € 100,00 €	500,00 € 1 500,00 € 100,00 € 100,00 €	500,00 € - - -
CLIENTELE*	7,13	CONTRE-VISITE SUITE CONTROLE DE CONFORMITE D'UN BRANCHEMENT EAUX USEES NON CONFORME	U	100,00 €	100,00 €	-
CLIENTELE*	7,14	CONTROLE DE CONFORMITE "MULTIPLE" (> 1 contrôle sur le même site)	U	185,00 €	185,00 €	-
CLIENTELE*	7,15	DEPOTAGE DE BOUES OU MATIERES DE VIDANGE A LA STATION D'EPURATION DE BELLEY	m3	46,79 €	46,79 €	-

* Prix nouveau 2025